



Profession solennelle du Frère Lifar

Homélie 22, 08, 21

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Amen.

Saint Antoine, notre premier Père dans le monachisme, ayant entendu dans une église ces paroles de l'Évangile :

Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et viens, suis-moi, tu auras un trésor dans le ciel,

se leva et partit à la suite du Christ, ce qui le mena au désert dans lequel il s'enfonça toujours plus profondément.

Les éléments essentiels de la consécration religieuse sont là : une vie donnée au Christ dans le retrait du monde.

Des milliers de moines suivirent Antoine, peuplant d'abord les déserts d'Égypte, puis de tout de la bassin méditerranéen et jusqu'en Auvergne. Pour ces premières générations qui ont embrassé vaillamment à la *sequela Christi*, il n'y avait pas de "profession" en tant que telle, la vêtue suffisait à signifier le changement de vie.

Et puis vont apparaître d'autres rites signifiant la donation, la consécration à Dieu, comme l'imposition des mains ou une promesse orale et même parfois écrite.

Deux siècles après Antoine vient Saint Benoît. En bon romain et homme du droit qu'il est, il va augmenter les garanties de renonciation et de persévérance. Ainsi la Saint Règle prévoit que cela se passe:

- Au cours d'une cérémonie qui a lieu dans l'oratoire ;
- Devant ces témoins que sont Dieu, les saints représentés par leurs reliques, et la communauté ;
- Celui qui demande à être moine fait par écrit une promesse de persévérance, qu'il signera et déposera sur l'autel.
- Suit alors la vêtue et le chant du *Suscipe*.

Cette promesse écrite, qui est un engagement fait devant Dieu, a le caractère de perpétuité et d'irrévocabilité caractéristique de la tradition bénédictine. Et, une promesse faite à Dieu, dit saint Thomas, est un vœu.

A Cluny on parlait plutôt de *bénédictio* ou de *consécration*. Termes qui disent le « comment on fait le moine », c'est la cérémonie qui le fait entrer dans une catégorie à part, pour laquelle il est consacré, béni. Ainsi on souligne davantage l'action de la hiérarchie.

Le terme de *profession*, lui, qui désigne d'abord le fait même d'écrire sa charte, dira plutôt le « comment on se fait moine ». Il souligne davantage l'action de celui qui « fait profession ».

Au XII^{ème} siècle apparaissent les trois vœux qui vont s'imposer comme les trois vœux de religion : pauvreté, chasteté et obéissance. Sainte Gertrude parlera de « *profession ou de vœu* (au singulier) », pour elle les deux sont équivalents. Ainsi la notion de vœu s'ajoute peu à peu à la notion de consécration, au point que l'on fera consister l'essentiel de la profession dans l'émission des trois vœux.

L'Église, qui est Mère et Maîtresse, demande de façon générale pour qu'une profession perpétuelle soit valide, que celui qui l'émet ait au moins vingt et un ans accomplis, et qu'elle ait été précédée d'un temps de profession temporaire d'au moins trois ans. Les Constitutions de Solesmes, qui règlent notre vie propre, demande que le Conseil et le Chapitre du monastère aient été interrogés.

Ainsi, après cinq années de vie monastique, la profession solennelle consacre à jamais le moine à Dieu. Pour ce faire saint Benoît demande au profès de promettre à Dieu la stabilité dans le monastère de sa profession, la conversion de sa vie, et l'obéissance selon la Règle. Après l'avoir lu publiquement sa charte, il la signera et déposera sur l'autel, signifiant par là que le sacrifice du profès ne fait qu'un avec le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Cette offrande de soi-même qui engage notre vie sur terre et notre éternité, dépasse les forces naturelles de l'homme. Mais Dieu, qui appelle les hommes à le suivre dans cette radicalité de l'amour, donne aussi la grâce d'accomplir ce don total. C'est cette grâce que le nouveau profès sollicite de Dieu par le triple chant de ce verset du psaume 118 : « *Suscipe me* » que Dom Guéranger commentait ainsi :

Voyez, le nouveau profès vient de s'arracher à la terre par ses vœux. Où se rendra-t-il ? A Dieu. Aussi dit-il : « Suscipe me - Recevez-moi ».

Je n'appartiens plus à la terre, je ne tiens plus à aucun lien à la terre ; d'un autre côté, je ne puis encore entrer au ciel. « Recevez-moi, Seigneur ». Je me réfugie dans vos bras. Vous avez dit, vous avez promis que celui qui laisserait tout pour vous suivre, vous ne le rejetterez pas dehors, que vous lui donneriez la vie qui est vous-même, « secundum eloquium tuum - Selon votre parole ». Vous m'avez appelé, vous m'avez séduit : à vous maintenant de vous chargez de moi, n'allez pas me confondre dans mon attente.

Que Notre-Dame, la *Regina Mundi*, qui est ici Abbessse de Randol, conduise *festinans* celui qui va faire profession, et toute sa communauté, et toute sa famille, et tout ceux qui ont prié pour lui, les conduisent jusque dans le "Cœur de l'Église" pour y être amour.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Amen.